

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 11 juillet 2023

DATE de convocation et d'affichage

5 juillet 2023

DATE de publication de la délibération

13 juillet 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27

Présents 21

Votants 25

L'an deux mil vingt-trois, le onze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : TOCZÉ Christian, Maire ; Mmes et MM. BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie (arrive au point 12 à 20h00), Adjoint ; Mmes et MM. ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, DUFEIL Christophe, DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile, FOUCHARD Fabrice, GORON Maxime, JEANNEAU Luc, MARTINIAULT Anne-Laure (arrive au point 13 à 20h05), QUENOUILLÈRE Roger, SALIS Anaïs, D'ABOVILLE Rosine, DEHEEGER Vianney, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés : GARÇON Isabelle donne pouvoir à BOSSARD Nelly, LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à QUENOUILLÈRE Roger, BAZIN Denis donne pouvoir à PRESCHOUX Léon, BLANDIN Béatrice donne pouvoir à D'ABOVILLE Rosine.

Secrétaire de séance : BOLIVARD Régis, à qui il est adjoint un auxiliaire, PICARD Hervé.

N°110723-8 : Accueil des nouveaux habitants : mise en place d'une participation culturelle et sportive

Monsieur Fabrice FOUCHARD propose de mettre en place une participation « culturelle et sportive » qui serait offerte aux familles lors de l'accueil des nouveaux habitants.

Il s'agirait d'offrir un abonnement « Adulte » d'un an au Centre Culturel, d'une entrée au Musée de l'Outil et d'un coupon Sport.

Pour le coupon Sport et Culture, le Conseil d'Administration du CCAS devra délibérer.

De la même façon, le Conseil d'Administration de l'association du Musée de l'Outil sera saisi pour prendre une décision.

La Commission « Finances » réunie le 4 juillet, valide le principe d'offrir un abonnement Culture « Adulte » pour les familles nouvellement arrivées à compter du 1^{er} janvier 2020 sous réserve qu'elles participent à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants fixée le 9 septembre 2023.


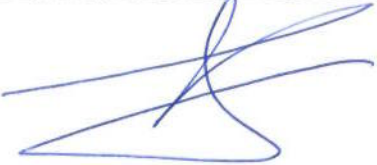
Une discussion s'en suit sur les absences excusées. Il est convenu de prendre en compte les personnes empêchées qui ont manifesté un intérêt pour cette cérémonie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'offrir un abonnement Culture « Adulte » pour les familles nouvellement arrivées à compter du 1^{er} janvier 2020 sous réserve qu'elles manifestent leur intérêt pour la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants fixée le 9 septembre 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire, Christian TOCZÉ	Le secrétaire de séance, Régis BOLIVARD
	

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 13 juillet 2023

De sa publication sur le site Internet de la commune le 13 juillet 2023